

est-il possible d'obtenir la garde complète de mon fils, sans aucun droit pour mon mari?

Par so sad, le 30/03/2020 à 17:16

Bonjour,

Je souhaite divorcer depuis tellement longtemps mais mon mari m'en empêche et ne souhaite rien signer. J'ai eu aussi beaucoup de pression venant de mes beaux parents en plus de la sienne, malgré qu'ils soient au courant de beaucoup de choses. Mon mari me vole tout le temps, vide mon compte, nous empêche de payer les factures. On nous a même couper le gaz et l'éléctricité alors qu'on a un bébé. On ne peut jamais garder de l'argent pour faire nos courses, les vacances n'en parlons pas. Enfin bref, tout cela à cause de ses problèmes et dettes liés à la drogue. Je finance tout ! un meuble ? il n'a même pas payé dans cette maison, il n'a pas de voiture mais moi oui, il la prend toujours, me vole mes clefs, me laisse enfermée mais ne paye pas son permis. Rien que des économies que j'essaye de cacher dans la tirelire de mon fils, il ne les laisse pas et les vole à chaque fois, vider la tirelire de son propre fils et de, sa femme, même ma mère, il l'a déjà volée. Exemple : il a volé son ordinateur portable pour le revendre dans lequel il y avait les souvenirs de son fils de 16 ans décédé, pendant qu'elle était absente car en train d'enterrer sa petite sœur. Mon père est à l'hôpital et moi malade, imaginez le... et j'en passe des plus belles. Seulement moi, à chaque fois que j'ai trouvé de la drogue dans ma maison dans laquelle il y a notre fils, je me suis retrouvée à terre, il frappe, tire les cheveux, me fait voler au dessus du canapé, le quotidien depuis 3 ans, ce sont insultes sur insultes, je me fais toujours insulter comme une merde... Tout ça, ils le savent, j'ai déjà par exemple, été amenée à me sauver avec mon bébé sur mes genoux, en conduisant, pour aller chez mes beaux-parents pendant qu'il était en pleine crise parce que j'avais jeté sa drogue dans les toilettes ! et qu'il me bloquait par terre pour prendre l'argent des factures dans mon sac que je ne voulais pas lâcher... mon bébé qui hurle et lui qui lui hurle, parlant de son bébé: "ce n'est qu'une tapette, il pleure comme une pute comme sa mère". Quand j'ai enterré mon petit frère, il est resté à mes cotés promettant qu'il s'occupait

de moi jusqu'au jour où j'ai vu qu'il avait encore vidé mon compte et que mes prélèvements ne se faisaient plus.

Où encore, le jour de mon mariage où finalement j'ai dû faire semblant de sourire devant tout le monde pendant qu'il me chuchotait que j'étais une salope et que maintenant que le mariage était fait, j'avais plus qu'à fermer ma gueule, rentrer dans ma maison et aller me faire foutre, pute que j'étais... et pourquoi était-il énervé ce jour là ? et bien tout simplement parce que le jour de mon mariage, j'ai jugé mignon de poster une photo de nous deux avec son téléphone sur son snap... et que finalement, j'ai constaté que beaucoup de filles avec qui il était en contact et auprès de qui avait dit qu'il était célibataire, lui avaient répondu choquées de voir qu'il se mariait. J'ai compris pourquoi il rentrait toujours des heures après son heure de fin de travail. Mariage où j'ai ne n'ai pas eu d'alliance mais une petite bague, quelle humiliation. Bref, j'arrête là car j'en aurai pour 100 an et mon cœur ne supporte déjà plus de continuer.

Le problème est que je n'ai jamais porté plainte, la peur et la honte je pense, la fatigue aussi avec l'espoir qu'il change. J'ai tout fait pour lui mais là encore une fois voilà quoi ?

Pour la 3 ème fois, il a été arrêté au volant de ma voiture, sans permis, testé positif donc il a eu une peine de 3 mois, pour l'instant qu'il devait faire depuis longtemps.

Cependant, j'ai appris qu'il allait sortir là, et c'est le confinement, donc je vais rester enfermée avec lui.

Je veux divorcer mais si je ne divorce pas à l'amiable, j'ai super super peur qu'il partage la garde de mon enfant, j'en mourrais !!! alors je n'ose pas car je n'ai aucune preuve à part le fait qu'il ait été en prison pour cela, qu'il ait été testé positif, le reste c'est ma paroles contre la sienne car tous ces vols et ces insultes et ces gestes, mes beaux parents ne l'avoueront jamais.

Si je divorce sans ces preuves, y a-t-il une chance, aussi petite soit-elle, qu'il puisse obtenir des jours de garde et se retrouve seul avec mon bébé ? S'il vous plaît, pitié, comment puis-je faire pour être sûre de m'engager dans un divorce, me libérer de tout cela, sans qu'il ait une chance de garder mon fils sinon je ne pourrais jamais prendre ce risque. Je veux qu'il n'ait aucun droit de garde. Au pire, juste le voir mais en ma présence, c'est tout et encore le minimum possible, juste pour mon fils quoi.

Je suis fatiguée de pleurer, fatiguée de me faire insulter, de me faire voler, de ne jamais avoir d'argent, de recevoir des courriers de créances etc., fatiguée des cris et de cette atmosphère.

Je n'ai jamais été aussi peu stressée que depuis ces 3 mois où il est enfermé, plus de vol ou d'affaires cachées, plus aucun cris, plus de drogues, ça fait longtemps que je n'avais pas si peu pleuré et autant rit. avant le confinement je sortait avec mon fils, aucun stress, rien, ma voiture présente, etc. et, depuis le confinement, avec mon fils, on s'amuse on rit, on passe le temps mais il y a tellement de bonnes ondes que j'angoisse du retour.

Merci de vos réponses, merci, merci.

Par jodelariege, le 30/03/2020 à 19:14

bonjour

je vous conseille de contacter un avocat dés que possible

Par **amajuris**, le **31/03/2020** à **09:59**

bonjour,

tant que votre mari a l'autorité parentale, il a les mêmes droits et obligations que vous sur votre enfant.

pour retirer l'autorité parentale d'un parent, il faut des faits graves compromettant la santé d el'enfant d'ou l'intérêt de déposer des plaintes.

salutations

Par so sad, le 03/04/2020 à 17:28

Bonjour,

oui c'est fait, j'ai contacté un avocat, mais vu le contexte actuel c'est compliqué

Par so sad, le 03/04/2020 à 17:36

Bonjour AMAJURIS, oui je sais.

Aucune plainte, juste ma mère comme témoin quoi, ses parents ? mais bon, ils me seront inutiles.

A part ça, il y a le fait qu'il s'est fait arrêter plusieurs fois en possession de stupéfiants et qu'il est à chaque fois testé positif, est-ce utile ?

Sinon, là seule fois où des gens ont "compris", c'est lorsque j'étais enceinte, je me suis retrouvée à l'hôpital à cause de lui vers le 7e mois, les pompiers ont compris la situation, d'ailleurs, il n'est pas monté dans l'ambulance. Il est resté avec son "pote" dehors. il n'est pas resté avec moi à l'hôpital alors que notre bébé et moi étions en danger, les infirmiers qui n'ont pas arrêté de l'appeler pour qu'il me dépose des affaires, rien, il n'a répondu à aucun appel. Ils ont noté un problème de stress et de tension chez moi et que le père n'était pas présent et n'est pas venu une seule fois nous visiter et prendre des nouvelles durant tout le séjour.

Par **nihilscio**, le **03/04/2020** à **17:44**

Bonjour,

je veux divorcer mais si je ne divorce pas à l'amiable...

Un divorce à l'amiable ne vous donnera aucune garantie. L'ex-époux ne peut renoncer à l'amiable à son autorité parentale ni renoncer à revendiquer un droit de garde.

Par Tisuisse, le 04/04/2020 à 07:30

Bonjour,

Vous pouvez contacter une des très nombreuses associations s'aide aux femmes battues ou téléphoner au 114. Ces associations ont des avocats spécialisés qui travaillent pour elles et avec elles. Ne restez pas dans une telle situation, trouvez vite un logement ailleurs pour vous et votre bébé, partez avec vos affaires, votre mari retrouvera, à sa sortie de prison, le nid vide. Vous demandez le divorce et, par la procédure de référé, demandez la séparation de corps à effet immédiat, la garde exclusive de votre bébé, le papa pouvant avoir la possibilité de voir son fils quelques heures durant, une fois par semaine ou par mois, dans un lieu sécurisé et sous surveillance de personnels spécialisés.

Faites-le de toute urgence, n'attendez pas la fin du confinement, car, tous les 3 jours, une femme est tuée par son mari, son compagnon ou son partenaire. Ne faites pas partie de cette statistique, il en va de votre vie et de celle de votre bébé.